

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

Année 2022
Séance du 6 octobre 2022

N° 01

**Objet : Décision modificative
n°1 aux budget principal et
annexes 2022**

DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-deux et le six du mois d'octobre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt-huit du mois de septembre 2022, s'est réuni au Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Est nommé secrétaire de séance : Gilbert REINAUDO

Etaient présents :

ARBOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BASSET Françoise, BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOGHOSSIAN Alex, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles, COCHET Brigitte, COMTE Jean Paul, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, DE SOUZA Benoit, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HONNORAT Michelle, KUHN Francis, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PAIRE Marie Claude, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, RISSO Gilbert, SAGNIEZ Simone, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

Etaient représentés :

FIGUIERE Marie José a donné pouvoir à PAUL Gérard
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à GONCALVES Gilles
JOUVES Marc a donné pouvoir à AUZET Guy
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
TRABUC Nicolas, a donné pouvoir à PROUST Brigitte

Etaient excusés :

ACCIAI Bruno	PELESTOR Michel
BOURJAC Jean Marie	POURCEL Simone
CHABAL CALVI Nadia	PRIMITERRA Geneviève
CROZALS Florent	QUENETTE Pascale
FLORES Sylvain	REBOUL Childéric
ISOARD Christian	UGHETTO Wendy
LAQUET Laura	

Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 14/10/2022

Application agréée E-legalite.com

Monsieur Marc BONDIL, rapporteur, expose ce qui suit :

L'exécution du budget de l'exercice 2022 nécessite quelques ajustements.

Le budget annexe abattoir de Seyne les Alpes : un crédit de 300 € doit être prévu afin de comptabiliser les admissions en non- valeur, votées lors du conseil du 7 avril dernier.

Sur le budget de la zone de la Cassine, des ventes de terrains supérieures aux prévisions budgétaires ont été réalisées, il convient donc d'en tenir compte et d'augmenter les crédits d'opérations d'ordre afin de régulariser les opérations de stocks. C'est la même chose sur le budget de la Zone St Pierre.

Sur le budget de l'assainissement, il convient de prévoir les crédits de reversement à la SEERC de la subvention obtenue de l'Agence de l'Eau pour traitement pendant la période COVID des boues de la station d'épuration de Digne LES Bains (25 000 €)

Sur le budget principal, divers ajustements sont nécessaires en fonctionnement :

- * sur le chapitre 014 (atténuations de recettes), des crédits supplémentaires doivent être ouverts (reversement part départementale taxe de séjour, dégrèvements GEMAPI...)
- * entre les comptes du chapitre 65 : charges diverses : sur-estimation des indemnités d'élus et sous-estimation des redevances liées à l'utilisation des logiciels
- * inscription au chapitre 67 des crédits nécessaires à l'éventuelle indemnisation, liée au contentieux de la concession du complexe cinématographique de Château Arnoux Saint Auban (par reprise sur le chapitre dépenses imprévues)

En investissement, des crédits complémentaires sont ouverts pour l'aménagement du Relais d'Assistante Maternelle, financées partiellement par des subventions. Le projet du bureau de tourisme des Mées est à ce jour abandonné (impossibilité liée à sa localisation).

Je vous propose la décision modificative suivante :

BUDGET ANNEXE ABATTOIR SEYNE LES ALPES			
Dépenses		Recettes	
Investissement			
Fonctionnement			
65-6542- créances éteintes	+ 300		
011-6063- Fournitures de petit équipement	- 300		
TOTAL	0	TOTAL	0

2022-537

BUDGET PRINCIPAL			
Dépenses		Recettes	
Investissement			
20-2031—0201-op191 maison tourisme les mées	-60 000	13-1321-op191-subv etat 13-1322-op191 subv region	-20 000 -20 000
20-202-824-op122 étude SCOT	8 307		
21-2184-64 mobilier RAM	28 000	13-1313-64 subv département RAM	6 522
		13-1312-64 FEADER RAM	9 785
	-23 693		-23 693
Fonctionnement			
011-617-90 Etudes	5 000	73-73223-01-FPIC	57 000
014-7391178-01 dégrèvements fiscalité	10 000	74-74114-01 Dotation intercommunalité	28 000
014-7398 -01autres reversements	30 000	74-74718-90 participations autres	5 000
014-739221-01-FNGIR	2 000		
014-739223-01- FPIC	11 000		
65-6531-021 indemnités élus	-40 000		
65-6534-021 cotisations indemnités élus	-40 000		
65-6512-0200 droits d'utilisation logiciels	+ 20 000		
65-6518-0200 autres droits licences	+ 60 000		
022- dépenses imprévues	-68 000		
67-6718-01charge exceptionnel (indemnité cinéma)	100 000		
TOTAL	90 000	TOTAL	90 000

Je vous propose donc d'approuver la décision modificative ci -dessus.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,



Gilbert REINAUDO

PUBLIE LE : 18 OCT. 2022

REÇU EN PREFECTURE

le 14/10/2022

Application agréée E-legalite.com

BUDGET ANNEXE LA CASSINE			
Dépenses		Recettes	
Investissement			
20-2031- Frais d'études	290 000	040-3555 Variation stocks	820 000
23-2315 travaux	530 000		
TOTAL	820 000	TOTAL	820 000
Fonctionnement			
042-71355 Variation stocks	820 000	70- 7015 vente de terrains	780 000
		74-7478 subvention fds Arkema pour études	40 000
TOTAL	820 000	TOTAL	820 000

BUDGET ANNEXE ST PIERRE			
Dépenses		Recettes	
Investissement			
23-2313 Travaux bâtiments	26 000	040-3555 Variation stocks	26 000
TOTAL	26 000	TOTAL	26 000
Fonctionnement			
042-71355 Variation stocks	26 000	70- 7015 vente de terrains	26 000
TOTAL	26 000	TOTAL	26 000

BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Investissement			
Fonctionnement			
011-611- Sous-traitance générale	- 10 000		
67-673 titres annulés	-15 000		
67-6743 subvention exceptionnelle	+ 25 000		
TOTAL	0	TOTAL	0

2022-538

REÇU EN PREFECTURE
le 14/10/2022
Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221006-01_06102022